

ALORS CE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE ÇA AVANCE ?

Un projet de cette ampleur nécessite un énorme travail de préparation.



- Cerner **les valeurs** que véhiculera le projet :
 - *Participer concrètement et efficacement à la transition écologique,*
 - *Faire vivre la démocratie participative : construire un projet coopératif et citoyen,*
 - Pas de but spéculatif, pas de rentabilité à outrance, faire primer l'intérêt du territoire,
 - Servir de tremplin à d'autres projets de transition écologique
- **Étudier la faisabilité** pour évaluer la viabilité du projet : la réponse est positive.
- **Étudier l'impact environnemental** : cela prend du temps car c'est une observation au cours des 4 saisons. Les premières conclusions sont encourageantes.
- **Trouver un accompagnement** pour emprunter un chemin sûr dans la jungle administrative et juridique : **Énergie Partagée** est le mouvement qui rassemble les acteurs locaux, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France : pour l'instant pas d'opposition des services de l'état. Nous nous formons pour monter en compétence afin de choisir les formes juridiques les plus judicieuses qui correspondent au développement du projet et à son exploitation une fois qu'il sera réalisé.
- **Rechercher des partenaires** : Le Parc du Luberon, le SEV (syndicat d'énergie vaclusien) : plusieurs réunions ont eu lieu.
- **Choisir un développeur** : la commune ne peut porter seule un projet de cette ampleur que ce soit au point de vue financier, juridique ou administratif : comment concilier procédure, participation et protection de la commune et liberté de choix pour trouver le meilleur développeur ? Nous y travaillons : nous avons rencontré Énercoop.
- **Négocier** avec les différents acteurs et instances concernés de près ou de loin par le projet.

Nous vous tiendrons régulièrement informés (réunion publique prévue).